

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2023)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Une nouvelle pièce d'artillerie à moyenne portée  
**Autor:** Federer, Florian  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1041988>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Ci-contre: *Archer* de BAE Systems,  
monté sur un camion Rheinmetall 8x8.  
Source: BAE Systems.

## Artillerie

### Une nouvelle pièce d'artillerie à moyenne portée

**Lt-col EMG Florian Federer**

Président, Société suisse des officiers d'artillerie

Notre artillerie actuelle comprend certes les éléments essentiels et nécessaires à la planification, à la conduite et à la direction du feu indirect. Mais elle ne répond plus à toutes les exigences de l'engagement. Un remplacement de l'artillerie à moyenne portée (jusqu'à 100 km) est actuellement en cours d'évaluation. Le remplacement de l'obusier blindé M109, acquis pour la première fois en 1968, est au cœur de ce projet.

Avec les programmes d'armement de 1968, 1974, 1979 et 1988, la Suisse a acquis au total 581 obusiers blindés M109. La valeur à l'engagement de 133 d'entre eux a été maintenue avec le programme d'armement 1997 (obusiers blindés M109 KAWEST WE). Les obusiers blindés dont la valeur à l'engagement n'a pas été maintenue ont été vendus ou éliminés. Certains d'entre eux ont également été utilisés pour la production de pièces de rechange ou ont été attribués au patrimoine culturel. Avec le DEVA, il reste encore quatre groupes d'artillerie. Ceux-ci peuvent être entièrement équipés avec 96 obusiers blindés. Les 37 obusiers blindés restants couvrent les besoins de l'instruction ainsi que la réserve logistique et la réserve technique. Les obusiers blindés M109 KAWEST WE ne répondent toutefois plus aux exigences actuelles en matière de protection et de mobilité, de précision et de portée ainsi que de mise en réseau. Divers systèmes périphériques sont également obsolètes.<sup>1</sup>

### Buts de l'engagement de l'artillerie à moyenne portée

Le tir indirect est un élément essentiel à une armée pour remplir sa mission de défense. Si les troupes ne disposent pas d'armes à trajectoires courbes, elles ne peuvent pas être engagées avec succès sur un champ de bataille moderne. Elles seraient contraintes par les tirs adverses se mettre à couvert en permanence, ne pourraient pas se déplacer et ne pourraient pas restreindre la capacité de combat de l'adversaire.

L'artillerie à moyenne portée est l'arme permettant de générer des efforts principaux à l'échelon de la brigade. Les formations de combat engagées doivent pouvoir être appuyées par des moyens indirects précis à partir de positions principalement décentralisées. Il doit être possible de combattre avec précision et en quelques minutes des objectifs identifiés de la taille de véhicules individuels. Par ailleurs, il doit également être possible de combattre des objectifs de surface (p. ex. des masses de troupes, de systèmes d'armes ou de véhicules ennemis). Le standard actuel est une portée de 50 km. Le niveau ambitionné ensuite est de 75 km et l'objectif à long terme est d'environ 100 km avec des munitions à portée améliorée.

Les systèmes de mortiers sont utilisés sur de courtes distances (jusqu'à 10 km). Ceux-ci permettent à l'échelon tactique inférieur (bataillon) de générer rapidement des efforts principaux par le feu (p. ex. sur des rassemblements de troupes ou des véhicules adverses). Grâce à leur trajectoire abrupte, ils conviennent particulièrement bien à l'engagement en zone bâtie. Pour les distances plus importantes (plus de 100 km), on utilisera des lances-fusées multiples ou les forces aériennes. Dans ce cas on combat des objectifs de grande valeur ainsi que des formations adverses lors de leur déploiement ou afin d'entraver leur mobilité. L'adversaire est empêché d'engager des troupes et du matériel avant qu'il n'y ait un contact direct avec nos propres troupes.<sup>2</sup>

### Aquisition en cours

La base de réflexion pour l'acquisition de nouvelles pièces d'artillerie remonte au rapport «L'avenir de l'artillerie» de 2016 réalisé en réponse au postulat Frick. Le Conseil fédéral y constate qu'à l'avenir également, différents systèmes d'armes seront nécessaires pour pouvoir appuyer des formations de combat avec des tirs indirects. Entre autres notamment, un système d'artillerie de 15,5 cm qui doit disposer d'une portée moyenne. Une telle

pièce serait le système principal des groupes d'artillerie qui appuieraient le combat des brigades mécanisées avec des tirs à trajectoires courbes, pouvant rapidement se déplacer et ayant pour but d'engagement de stopper, neutraliser ou anéantir l'adversaire.<sup>3</sup>

Avec le message sur l'armée 2019, un crédit de 30 millions de CHF a finalement été accordé pour la préparation de l'acquisition d'un nouveau système d'artillerie. L'objectif est d'atteindre une maturité de projet suffisante en 2023 et de proposer l'acquisition au cours des années suivantes. L'introduction à la troupe aura lieu au plus tôt à la fin des années 2020.<sup>4</sup>

Dans la planification actuelle, l'acquisition est prévue avec le message sur l'armée 2026. Le budget s'élève à 750 millions de CHF et comprend, outre le remplacement des obusiers blindés M109, des munitions de précision et explosives ainsi que des éléments de logistique protégés.

Les principales exigences prévoient, comme jusqu'à présent, des obusiers de calibre de 15,5 cm, mais désormais montés sur des véhicules à roues.

Actuellement, il reste encore deux fabricants dans la procédure d'évaluation :

- Le suédois BAE Systems avec l'ARCHER ;
- L'allemand Krauss-Maffei Wegmann avec le RCH 155 (Remote Controlled Howitzer).

Ont déjà été éliminés de l'évaluation :

- L'Israélien Elbit Systems avec ATMOS 2000 (Autonomous Truck Mounted Howitzer System) ;
- Le Français Nexter avec le CAESAR (Camion équipé d'un système d'artillerie) ;
- L'allemand Rheinmetall avec le RWSPH (Rheinmetall Wheeled Self-propelled Howitzer).

## Les pièces d'artillerie modernes

Le fonctionnement des pièces d'artillerie modernes reste fondamentalement inchangé. En revanche, certains composants ont été fortement optimisés, notamment pour augmenter la portée et la densité de feu. La longueur du tube joue un rôle décisif pour la portée. Toutes les pièces évaluées dans le cadre de l'acquisition en cours ont un tube L52 (longueur = 52x le calibre). La performance du chargeur de projectiles (automatique ou semi-automatique) est souvent déterminante pour la densité de feu. De même, les capacités MRSI (Multiple Round Simultaneous Impact) permettent aujourd'hui de tirer plusieurs projectiles à des élévations différentes, qui atteignent ensuite leur cible simultanément grâce à des trajectoires de longueurs différentes.<sup>5</sup>

La protection et la mobilité du véhicule porteur ont également été généralement fortement améliorées. Celles-ci dépendent toutefois fortement du type terrain et du type d'engagement, raison pour laquelle il existe des versions très différentes pour ceux-ci. La survie dépend de la capacité à assurer une courte durée d'exposition dans la position de tir. «Tirer et s'éclipser» en l'espace de



Ci-dessus: RCH 155 de l'Allemand Krauss-Maffei Wegmann monté sur un châssis 8x8 Boxer.

Source: KMW.

150 secondes est devenu un impératif. Des changements de position aussi rapides ne sont pas possibles avec des obusiers tractés.<sup>6</sup>

## Renouvellement de l'ensemble du système d'artillerie

Même si l'accent est actuellement mis sur le canon d'artillerie, il ne faut pas oublier que l'artillerie est un système global complexe. Sa force de frappe est influencée par tous les composants du système. La politique doit mettre à disposition les moyens financiers nécessaires pour que l'armée puisse acquérir un système global d'artillerie sans faille. Cela comprend également un radar de trajectoire pour détecter les tirs adverses, de nouveaux systèmes de conduite et de direction des feux, des systèmes de mesure des conditions météorologiques, des instruments d'observation pour explorer les objectifs (que ce soit au moyen de drones ou d'équipes d'observateurs terrestres, appelées Forward Observer Teams), des munitions pour différents domaines d'engagement, des éléments logistiques protégés, des infrastructures pour le stockage des munitions et des carburants ainsi que des simulateurs pour l'instruction et les entraînements à différents niveaux.

F. F.

**Traduction : Maj EMG Jean Garnier**

### Sources :

1. Conseil fédéral. (2018). 18.022 Message sur l'armée.
2. DDPS (éd.). (2019). Rapport de base sur le développement des capacités des troupes au sol, Avenir des troupes au sol.
3. Conseil fédéral. (2016). L'avenir de l'artillerie, rapport en réponse au postulat 11.3752.
4. Conseil fédéral. (2019). 19.022 Message sur l'armée.
5. Brutschy, M. (2021). Une nouvelle pièce pour l'artillerie. SOGAFLASH, 2021.
6. Bachmann, Th. (2022). Le processus de transformation de l'Ukraine en pleine guerre. ASMZ, 08/2022